

« Le Parc éolien de Saint-Brieuc n'est ni fait, ni à refaire », lâche le secrétaire d'État à la mer

Lors des Assises de la mer qui se tenaient jeudi 22 septembre 2022 à La Rochelle, Hervé Berville, secrétaire d'État à la mer, a regretté le manque de dialogue autour de la construction du parc éolien de Saint-Brieuc. Et proposé une autre méthode de concertation pour la construction des futurs parcs offshore.



Le secrétaire d'État à la mer, Hervé Berville, lors des Assises de la mer à La Rochelle.

[Ouest-France](#) Joël BIGORGNE. Publié le 23/09/2022 à 22h23

« **Le parc éolien de Saint-Brieuc n'est ni fait, ni à refaire** ». La petite phrase d'Hervé Berville, prononcée jeudi [lors des Assises de la mer à La Rochelle](#) (Charente-Maritime) a suscité quelques remous, voire quelques espoirs chez les opposants au projet.

Lire aussi : [Éoliennes en baie de Saint-Brieuc : de l'électricité produite dès le printemps 2023](#)

« **C'est vrai que sortie de son contexte, cette phrase peut porter à confusion** », reconnaît-on dans l'entourage du secrétaire d'État à la mer. Pas question en tout cas de renoncer au parc : le chantier suit son cours. Et à la fin de l'année 2023, les 62 éoliennes initialement prévues tourneront bien au large des caps Fréhel et d'Erquy.

Vent de fronde

L'expression « **ni à refaire** » employée par Hervé Berville est une allusion à « **l'absence totale** » de concertation autour de cette construction. « **Ce qui s'est passé à Saint-Brieuc n'est pas un exemple à suivre pour les futurs champs éoliens** », poursuit l'entourage d'Hervé Berville. Allusion au vent de fronde qui souffle toujours en baie de Saint-Brieuc. Pêcheurs, riverains et beaucoup d'élus locaux persistent à être vent debout contre ce projet censé produire l'équivalent de la consommation annuelle de 835 000 habitants.

« Un cahier des charges »

À La Rochelle, Hervé Berville a voulu rassurer les pêcheurs en évoquant la construction du parc d'Oléron : « **Nous allons définir un cahier des charges précis avec les élus, les pêcheurs, le Département pour travailler sur la meilleure cohabitation possible, a-t-il précisé. Cela prendra deux ans.** »

Ce n'est pas la première fois que le secrétaire d'État pointe du doigt le manque de dialogue dans le dossier briochin. [Peu de temps avant sa nomination au gouvernement](#), celui qui était encore député des Côtes-d'Armor affirmait que « **sur ce dossier, on se doit d'avoir une exigence. Pêcheurs, collectivités locales, associations... C'est par le dialogue qu'on parviendra à trouver des solutions.** »